VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Positivement sans Limite.

Enseigne des rues Decatur et Conti.

Pour le compte d'un propriétaire absent.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs. Bureau No 606 rue Conti, le 29 octobre 1902, à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 606 rue Perdido près de la rue Carondelet.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Conti, Decatur, Chartres et S. Louis, mesurant mesure américaine, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Decatur sur une profondeur irrégulière de 64 pieds, 9 pouces; ledit lot formant l'emplacement des rues Decatur et Conti. Pour les mesures exactes et autres détails, voir le plan de D. H. Vaughan en date le 18 septembre 1902 maintenant exposé à la Bourse.

Les améliorations comprennent une bâtisse avec mansarde à trois étages, occupé par Louis Gaudelet, apparemment consciencieuse. La quantité a été beaucoup améliorée tout dernièrement et est sans doute continuée à s'améliorer.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit; portant 8 pour cent par an d'intérêt payable de mois en mois jusqu'à paiement de vente du jour de la vente; payable par le vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans entremises, de cinq pour cent hommaires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets, etc. l'acquéreur devra payer les améliorations pour le montant des billets et transférer le paiement des billets, d'assumer en cas du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et d'avoir droit aux loyers du jour de l'acte de vente au parachèvement.

Acte de vente passé par Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 sept — 28—oct 5 12 19 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté.

Seulement à trois lots du Marché Poydras.

John J. Brunet et als

—vs—

Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Plaidé J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Camp—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Camp, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et signé en vertu d'un jugement lu et rendu le 6 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Premier District de cette ville, dans l'Ilot numéro trente et un (31) maintenant l'Ilot numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5") de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, water works, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an et deux ans. à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente passé par G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Méral, avocat.

14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établi, le plus de commodités modernes, deux fours tout neufs venant d'être ouverts. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 30 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Goucher, No 68,478 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711-713 rue Dauphine, contenant à peu près quatre chambres et boutique, en grand piètre et deux fours; écurie et entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilot 68, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne; ledit lot mesurant en mesure française quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Orléans par la propriété maintenant en mitoyenne appartenant à Martin Pierre; par le côté près de la rue St Pierre par la propriété de Philippe Avegno, ou ses représentants, et dans le fond par celle d'Etienne Dumay ou ses représentants.

Conditions — Un tiers en plus en le tout comptant et la balance s'il y en a en un ou un et deux ans, avec hypothèque sur les biens par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente passé par Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Le moteur électrique et moteur de pétrole, engin, plateaux à pain, bouilloire, compteur et étagères seront vendus en bloc avec la bâtisse.

12 sept—12 14 21 28 — oct 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple et Emplacement de Commerce.

(Maintenant occupé).

1501 Avenue St Roch, coin de la rue Nord Robertson.

Contenant 6 chambres, écurie et grande cour.

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,607 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique, MARDI, le 28 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Par JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier — En vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 juin 1902 et signé le 9 juin 1902 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'Ilot No 644, borné par l'avenue St. Roch, les rues Robertson, Musique et Clairborne, ledit lot formant l'emplacement de l'avenue St. Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt-six (26') pieds, sept (7") pouces et quatre et demi (4 1/2") lignes de face à l'avenue St. Roch par cent dix (110') pieds de profondeur et égale à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans le cour, hangar, écurie, grand citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié en plus en tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente par devant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent devant être déposé au moment de la vente.

28 sept—28—oct 5 12 19 23

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Troisième District.

Le Cottage Double 3510-12 rue Dauphine.

Et la résidence simple à deux étages 6514 rue Dauphine.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, 28 octobre 1902, à midi.

Succession de Mme Louise Roth, femme de William Carter.

No 68,469 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", ledit ordre rendu le 24 septembre 1902, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire ci-dessus décrite, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Dauphine, Royale, Elmire et Congrès, se trouvant à une distance de 52' 10" de l'encoignure des rues Elmire et Dauphine, et mesurant 57 2" de face à la rue Dauphine, sur 60' de profondeur, formant le tout du lot C, d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 mars 1896, et le tout du lot A, d'après le plan dudit voyer, daté le 15 octobre 1895.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an et deux ans à l'option de l'acquéreur payable en un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété avec la sécurité nouvelle d'assurance et la clause pénale usuelle de 5 pour cent hommaires d'avocat. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente passé par F. D. Charbonnet, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Piseur de Propriétés Foncières,
303 rue Baronne.

F. D. Charbonnet, notaire.
Sambola & Ducros, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Catherine Sommer, veuve de Philip Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,672—Division D—Attendu que William S. Benedict a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Sommer, veuve de Philip Benedict, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.

2 oct 2 5 11

Succession de Thomas J. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,647—Division D—Attendu que Mme Mary Murphy, veuve de Thomas J. Mitchell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J. Mitchell décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier. Robert J. Maloney, Paul N. Maloney, avocats.

26 sept—26 30— 5

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Propriétés des Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Demeures.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kunz, et Mme Elizabeth Koupke, sa femme connubiale.

No 67,124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, premièrement en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902; deuxièmement, par une assemblée de famille le 12 septembre 1902; troisièmement, en vertu d'un ordre de cour daté le 8 septembre 1902, par l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Premièrement — Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comme par le No municipal 712 avenue Washington et les dépendances y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue Washington, les rues Annonciation, (anciennement Jersey), Chippewa et Sixième, mesurant vingt-deux (22) pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents (200) pieds. Ladite portion de terre est la moitié la plus près de la rue Annonciation du lot désigné par le No 20 sur un plan de C. A. Kolin, architecte, le 22 mai 1896, déposé au l'étude de T. O. Sauck, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1; 1; ledit lot vingt mesurant cinquante pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents pieds.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme le No six de l'Ilot No 297, compris entre les rues Sed Remparts (anciennement St Denis), Première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sed Remparts (anciennement St Denis) sur cent dix (110) pieds de profondeur.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Sed Remparts (anciennement St. Denis), Première, Deuxième et St. Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, déposé voyer, daté le 20me jour de mai 1853 et déposé en l'étude de W. E. Peters, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt six (26) pieds cinq (5) lignes de face à la rue sed Rempart (ancienne St-Denis) sur cent dix (110) pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, venes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Quarante huitième, seize et dix sept de l'Ilot No 37 borné par les rues Wall, Général Hood (entrefois Oliver), Audubon (entrefois Chestnut) et Broadway, d'après un plan de E. Buisson, voyer, daté le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de W. T. Lewis, alors un notaire en cette ville. Les lots Nos Quarante et Quinze mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Wall, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise; le lot No Seize formant l'encoignure de rues Broadway et Wall.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les avantages y appartenant en de quelque façon en dépendant, située, étant et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue St Bernard, les rues Lapeyrouse et Dorbigny, mesurant cent cinquante (150) pieds dix pouces sept lignes de face à l'avenue St Bernard quatre vingt seize (96) pieds, neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Dorbigny, quatre vingt quatorze (94) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de face à la rue Lapeyrouse et cinquante cinq (55) pieds, six pouces sur la ligne vers la rue Clairborne.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, devant être en termes de un an et de un et deux ans, la dite portion de crédit devant être représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable en un an ou un et deux ans respectivement, au taux de sept pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, que lesdits billets devront être garantis dans leurs paiements par lien du vendeur ou privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; que tous les actes de vente doivent contenir la clause de non aliénation et dans le cas d'un procès pour forcer le paiement desdits billets la clause accordant dix pour cent honoraires d'avocat, et devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902 et les timbres du R. I. devant être assumés par l'acquéreur; en plus de leurs enchères, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant O. G. Rebentisch, chambre 312 Bâtisse Hennen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Fisher, Dart & Kernan, avocats.

27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 30

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Un bon cottage double, 711 et 713 Joséphine,

Entre les rues Chippewa et Annonciation.

Mlle Mary Alice Feicht vs les mineurs Simon et Joséphine Feicht.

No 68,215 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H Théard, juge de ladite Cour, Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 711 et 713 rue Joséphine, entre les rues Chippewa et Annonciation, relevé de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Joséphine St André, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), sur un plan dressé par J. N. S. De Pouilly, archit. etc. daté le 24 juin 1867, et déposé en l'étude de J. F. Coffee, ancien notaire en cette ville comme plan A; d'après lequel le dit lot mesurant 32 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité contenant le pacte de non aliénation, des dispositions pour les honoraires d'avocats dans le cas de procès et l'acquéreur devant déposer dès pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant E. K. Skinner, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Buck Walsh & Buck, avocats.

27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude, Troisième District.

Succession de Marie Emilie Janvier.

No 67,067.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division G.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 1319 Carondelet—MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, par l'acquéreur définitif de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Auguste Huard, Bourse de Change, 802 rue Bourbon, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, daté Nouvelle Orléans, le [illegible] 1902, dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci-après décrite savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désigné par la lettre A et mesurant, au pied anglais, à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 93 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 8 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et mesurant vers la rue Esplanade 17 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et mesurant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 10 pieds 6 pouces, de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et mesurant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 8 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir: Un tiers en plus comptant et la balance en un crédit d'un, et d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les actes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues, payables ou exigibles en l'année 1902 en sus et rendeuses du prix de l'adjudication, et tous de déposer avec l'Encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG HUARD.
Encanteur Indépendant.

G. V. Sonier, avocat.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE. — Vente d'un Morceau de Propriété de Valeur dans la Section d'Affaire de cette Ville, pour Effectuer un Partage—Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et al—No 68,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire et dessus numérotée et intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des locaux et parte désertée, dans le numéro 615 rue Dauphine, entre les rues Toulouse et Jefferson, de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci après décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot No — borné par les rues Dauphine, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 3 et mesurant dix cent pieds un pouce et demi de face à la rue Dauphine, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de largeur sur la ligne du fond par soixante-seize pieds de profondeur de chaque côté d'entre le plus dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé par devant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1830. Ledit lot No 3 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot No 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 2 et autres et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété. Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait par devant J. Zach Spearing, notaire.

CHAS S. PITCHER, Encanteur.

Armand Roman, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 4 5 12 19 22

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. W. R Somerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernestine Hertzog, No 68 486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 183 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; lesdit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur, le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 30 mars 1860, annexé à un acte passé par devant E. Coumagère, recorder enregistreur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente

Acte de vente par devant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
Geo. G. Friedrichs, Encanteur
Bureau No 832 rue Commune.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

J. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION

—DE—

SCHUYLER B. STEERS.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JACOB H. STERN, Encanteur, JEUDI, le 30 octobre 1902, à 11 heures A. M., au No 122 rue Chartres il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 26 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé.

La portion de l'Ilot de terre entier dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans comprise dedansant borné par les rues Water, Nuns, Tchoupitoulas et Céleste et étant le tout de la propriété contenue dans les dites limites.

Conditions—Les acquéreurs devront payer $15 000 00 comptant, et la balance à des conditions de crédit en paiements partiels égaux en un, deux, trois et quatre ans, avec des billets représentant le prix du crédit portant 5 0/0 d'intérêt par an de leur date, payables annuellement et garantis par hypothèque, lien et privilège de vendeur.

Acte de vente par devant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

28 sept—28 — oct 1 8 15 22 29 30

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage—Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages —Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de

MATHEW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,326 — Cour Civile de District, Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Cita, Gallique, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le numéro un de l'Ilot numéro 34, ladite moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 ensemble par Mme Mary Gardner par achat de Francis Schmitz, par acte passé par W. J. Castell, notaire, le 17 mai 1889, enregistré L. du B. des T. 97, fol. 90.

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, en cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Dorgenois, Bienville, Marais et Tremé, désigné comme No 8, dans l'Ilot No 36 sur un plan dressé par J. Commagy, voyer, annexé pour référence à un acte passé par devant Joseph Cavillier, notaire, le 31 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure française trente et un pieds, onze pouces, et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Duffy, par acte passé par devant W. A. Kott, par acte passé par devant A. Chiapella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart en plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lui de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente passé par J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER
Encanteurs,
No 846 rue Commune.

McCloskey & Benedict, avocats.
18 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charlotte Becker, femme défunte de .....

No 68,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée de pavés dans le cour.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Geo. G. Kienemberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew P. Wilson, avocat.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Francoise Block, femme de Wm E. Davids.

No 68,368.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Annonciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée de pavés dans le cour.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant Geo. G. Kienemberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew P. Wilson, avocat.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXTRAORDINAIRE

—POUR UN—

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATEUR,

Ce Produisant point historique.

AU COIN DES RUES

CAMP ET NATCHEZ,

Comprenant l'Edifice Double à Quatre Etages, en Briques, de Valeur, Central et Attrayant (Occupant deux lots de terre),

Nos 400, 402 et 404 Rue de CAMP, et 534, 536, 538 Rue NATCHEZ

—SITUÉ DANS—

Le Cœur du Centre Commercial,

A proximité de toutes les principales Banques et Compagnies d'Assurances, du prééminant Commerce en gros et détail, des Bourses, Journaux, et Bâtisses de Bureaux, sur la rue principale, et à seulement un filet du site populaire, le plus approprié et probablement de la nouvelle

Bâtisse de la Poste

—A